

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-315/SG/FP infligeant un blame à un moniteur du corps territorial des services de l'Agriculture et de l'Elevage (M. Ahmed Ali Bouh)

n° 74-315/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
20 février 1974

Numéro JO
n° 5 du 10/03/1974

Date du numéro
10 mars 1974

TEXTE INTÉGRAL

Un blâme avec inscription au dossier est-inflisé-à M Ahmed Ali Bouh, moniteur de 2° classe, 3° échelon, du CORps territorial des Services de l'Agriculture et de l'Elevage, pour manque de conscience professionnelle et maivaise manière habituelle de servir.